

NOTE D'INFORMATION SUR LES TARIFS 2017

APPLIQUES A L'ENTREE

Le tarif journalier total acquitté par les résidents se décompose en un tarif hébergement et un tarif dépendance.

Les tarifs journaliers **Hébergement** applicables en 2017 sont fixés à :

- Chambre individuelle : **55,80 €**
- Chambre à deux lits : **50,20 €**

Le ticket modérateur du tarif journalier **Dépendance** a été fixé à **5,59 €** par le Conseil Départemental, à compter du 1^{er} juin 2017.

Le montant journalier à acquitter s'élève donc au total à :

- **Chambre individuelle : 61,39 €**
- **Chambre à deux lits : 55,79 €**

MONTANTS MENSUELS

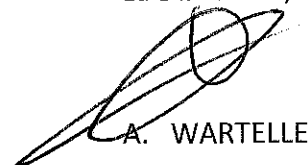
	Mois de 30 jours	Mois de 31 jours
Chambre individuelle	1 841,70 €	1 903,09 €
Chambre à deux lits	1 673,70 €	1 729,49 €

Cautiun de garantie demandée à l'entrée : 1 900 €
(encaissée et gardée en dépôt au Trésor Public)

Prestation facultative de marquage du linge à l'entrée : 40 €

Maison de Retraite
2 rue de la Poterne
BP 48
59358 Orchies Cedex
& 03 20 61 81 51
Fax : 03 20 71 79 37

La Directrice,



A. WARTELLE